

GT3 1. La mise en accessibilité universelle des CFA, organismes de formation et opérateurs

1.2 Référentiel référent handicap CFA

Objectifs: Un référentiel permettant d'identifier précisément le profil et les missions du référent handicap dans les centres de formation des apprentis et organiser la présence de ces référents dans tous les CFA

➤ Réponse d'aujourd'hui

Des référents handicap:

- souvent présents
- mais généralement sans formation qualifiante, certifiante ou diplômante
- et rarement à temps plein mais plutôt 1 journée par semaine

➤ Réponse et solutions pour demain

- *Chaque apprenti en situation de handicap pourra entrer en relation avec un référent handicap pour préparer son arrivée en formation, l'accompagner pour son stage etc...*
- Présence systématique de référent handicap en CFA
- Des compétences définies et un plan de formations des référents handicap
- Généralisation de l'augmentation du temps dédié à la mission
- Mutualisation de référents handicap...

➤ Modalités de déploiement

S'adapter à la réalité de chaque CFA

➤ Conditions de réussite

- Le référent handicap doit être au service de l'apprenti, de sa famille, de l'équipe pédagogique et administrative ainsi que de l'employeur

GT3 – chantier 1- La mise en accessibilité universelle des CFA, organismes de formation et opérateurs
Sous-groupe 1.2 Référentiel référent handicap CFA

Les perspectives post restitution du 10 mai 2019

- S'assurer de l'effectivité de la présence des référents handicap (ex: grâce à la cartographie des CFA accessibles)
- Mettre en place une animation de réseaux de référents handicap par les professionnels (ex: via l'association des directeurs de CFA, les branches etc...)

Proposition de « pitch » (fil rouge / argumentaire) pour la présentation de 4 min. du 10 mai

- *Transition de l'axe 1.1 vers 1.2 : l'accessibilité universelle ne peut être mise en place sans le référent handicap en entreprise (GT4) et en CFA (GT3), amenés à travailler ensemble dans leur écosystème en partenariat avec les acteurs locaux. Le référent handicap porte la politique handicap et est l'interlocuteur de l'apprenti, de sa famille, de l'équipe pédagogique et administrative ainsi que de l'employeur (privé ou public) l'accueillant en périodes d'apprentissage (il convient de prendre en compte les 3 lieux de l'apprenti : lieu de résidence, de formation et de stage).*
- Quels services apportera le référent handicap aux apprentis en situation de handicap, à leur famille, à l'équipe pédagogique et administrative, ainsi qu'aux employeurs?
- Une fiche métier « *référent handicap en CFA* » définit un socle de compétences requises (connaissances, savoir-être, savoir faire) à géométrie variable càd orientée selon le contexte (ex : temps dédié à la mission ; conditions d'accès aux formations...) pour s'adapter à la réalité de terrain de chaque CFA.